

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

- La diversité en question
- Bulletin de nouvelles**
- Abonnement
- Archives**
- À l'agenda
- Communiqués / Discours / Déclarations
- Publications / Études
- Politiques et mesures Bonnes pratiques
- Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles **sur la diversité des expressions culturelles**

Vol. 7, no 18, lundi 4 juin 2007

La Convention sur la diversité des expressions culturelles est maintenant en vigueur!

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- La Convention sur la diversité des expressions culturelles est maintenant en vigueur!

Communiqués, discours, déclarations

- Le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, salue la distinction du réalisateur roumain Cristian Mungiu au 60e Festival de Cannes – 2007/06/01

Publications récentes

- Un aspect important de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : Le Fonds international pour la diversité culturelle, par Ivan Bernier – Avril 2007
- FOCUS 2007, Tendances du marché mondial du film
- La vidéo à la demande en Europe – Mai 2007

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Édition 2007 du Prix des cinq continents de la Francophonie – Mai 2007

Autres actualités d'intérêt

- 15e Forum des Ministres de la culture et des responsables des politiques culturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes – 2007/06/28-29
- Prix Médias « Boundless / Sans frontières » : appel à candidatures - Date limite : 2007/06/29

Suivi de la Convention

La Convention sur la diversité des expressions culturelles est maintenant en vigueur!

C'est le 18 mars 2007, qu'est entrée en vigueur la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Au moment d'écrire ces lignes, 62 États ont ratifié ce traité. Nous tenons à souligner que l'ex-République yougoslave de Macédoine, Cuba et le Bangladesh ont récemment déposé leurs instruments de ratification auprès de l'UNESCO et figurent désormais au nombre des États Parties à la Convention.

Plus que jamais, la campagne de mobilisation en vue de sa ratification par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à

toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- « [Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention?](#) » Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, salue la distinction du réalisateur roumain Cristian Mungiu au 60e Festival de Cannes – 2007/06/01

Le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, a tenu à saluer la distinction du réalisateur roumain Cristian Mungiu au 60^e Festival de Cannes où il a obtenu la Palme d'Or pour son long métrage *4 mois, 3 semaines et 2 jours*. Selon M. Diouf, la distinction de M. Mungiu à Cannes représente « la consécration de son talent intrinsèque et celui d'un jeune cinéma roumain qui s'est distingué ces dernières années par sa créativité et par son courage dans le traitement de sujets graves qui touchent la société. La diversité des cinémas qui ont triomphé à Cannes cette année, a ajouté le Secrétaire général, est une belle illustration de la justesse de notre combat pour préserver la diversité des cultures dans le monde, garante de la vivacité de la création artistique. »

M. Diouf a également déclaré : « Au-delà du talent de cette nouvelle génération du cinéma roumain, c'est une véritable industrie du cinéma qui émerge en Roumanie, preuve que l'engagement en faveur de la diversité des cultures trouve aussi sa justification dans sa capacité à impulser des activités génératrices de richesses économique et d'emploi. »





Source :










- [Site de l'Organisation internationale de la Francophonie](#)

Haut de la page 

Publications récentes

Un aspect important de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : Le Fonds international pour la diversité culturelle, par Ivan Bernier – Avril 2007

Le 16 avril 2007, nous avons annoncé la publication du document de réflexion réalisé par M. Ivan Bernier, professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université Laval de Québec au Canada, intitulé « Un aspect important de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : Le Fonds international pour la diversité culturelle ». Nous avons le plaisir de vous informer que ce document est maintenant disponible en quatre langues ([français](#) , [anglais](#) , [espagnol](#) , [arabe](#) ).

À l'approche de la première session ordinaire de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité des expressions culturelles (18 au 20 juin 2007), nous désirons de nouveau attirer votre attention sur deux autres documents de réflexion sur la mise en œuvre de la Convention, que vous pouvez consulter sur notre site. Le premier document, « La Convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : la conciliation comme mode de règlement des différends dans le domaine culturel », réalisé par Ivan Bernier et Nathalie Latulippe, est disponible en [français](#) , [anglais](#) , [espagnol](#)  et [arabe](#) . L'autre document de réflexion, intitulé « La mise en œuvre et le suivi de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles - Perspectives d'action », réalisé par Ivan Bernier, avec la collaboration de Hélène Ruiz Fabri, est offert en cinq langues : [français](#) , [anglais](#) , [espagnol](#) , [arabe](#)  et [allemand](#) .

FOCUS 2007, Tendances du marché mondial du film

L'Observatoire européen de l'audiovisuel annonce la publication de « FOCUS 2007, Tendances du marché mondial du film ». Ce document recense les chiffres clés du cinéma dans les principaux pays du monde. Il présente une analyse des résultats et des tendances pays par pays, illustrée des chiffres les plus récents. Publié depuis 1998 par le Marché du film (Cannes), FOCUS est réalisé par le Département "Informations sur les marchés et les financements" de l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Pour consulter les différentes éditions de cette publication (1998 à 2007), nous vous invitons à cliquer sur ce [lien](#).

Source :

- [Site Internet de l'Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

La vidéo à la demande en Europe – Mai 2007

À l'occasion du Marché international du film de Cannes, la Direction du développement des médias de France (DDM - France) et l'Observatoire européen de l'audiovisuel ont publié une étude sur le développement de la vidéo à la demande dans 24 pays européens. L'étude a été réalisée par NPA Conseil.

L'étude analyse les diverses modalités techniques de la vidéo à la demande, les différents modèles économiques, les débats sur la réglementation et la place de la vidéo à la demande dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle. Une analyse détaillée de quelques 150 services opérationnels dans 24 pays est fournie. L'étude est disponible en français, en anglais et en allemand. Vous pouvez obtenir plus d'information et commander cette étude en cliquant sur ce [lien](#).

Source :

- [Site Internet de l'Observatoire européen de l'audiovisuel](#)
- [Site Internet de la Direction du développement des médias \(DDM – France\)](#)

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Édition 2007 du Prix des cinq continents de la Francophonie – Mai 2007

Le numéro de mai 2007, de la Lettre d'information de l'Organisation internationale de la Francophonie [[La Francophonie en brèves](#)] annonce que 121 ouvrages concourent à l'édition 2007 du Prix des cinq continents de la Francophonie. La Francophonie en brèves précise que 82 éditeurs situés dans 12 pays ont adressés à l'OIF des romans publiés en langue française par des auteurs de 20 nationalités différentes. Quatre comités de lecture travaillent présentement à présélectionner les dix ouvrages finalistes parmi lesquels le Jury international, présidé par l'écrivain congolais Henri Lopes, choisira le lauréat. Le Prix sera remis en octobre 2007 à Bruxelles.

Créé en 2001 par l'Organisation internationale de la Francophonie, le Prix des cinq continents consacre un roman d'un écrivain témoignant d'une expérience culturelle spécifique enrichissant la langue française. Accueillant tout auteur d'expression française quelle que soit sa maturité littéraire, le Prix des cinq continents de la Francophonie met en valeur l'expression de la diversité culturelle et éditoriale de la langue française au cœur des cinq continents.

Source :

- [Site Internet de l'Organisation internationale de la Francophonie](#)

Autres actualités d'intérêt

15e Forum des Ministres de la culture et des responsables des politiques culturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes – 2007/06/28-29

Du 28 au 29 juin 2007, à Port d'Espagne (Trinité-et-Tobago), se déroulera le 15^e Forum des Ministres de la culture et des responsables des politiques culturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes. Selon une information parue sur le site Internet de l'UNESCO, « cette réunion annuelle vise à renforcer la protection et la promotion de la diversité culturelle sous toutes ses formes, tenant compte de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001), de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) et de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005). »

Établi en 1989, dans le cadre de la première rencontre des ministres de la Culture de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui avait eu lieu au Brésil, le Forum des Ministres de la culture et des fonctionnaires en charge des politiques culturelles en Amérique Latine et dans les Caraïbes rassemble trente-trois pays de la région. Pour en savoir davantage sur le Forum, nous vous invitons à cliquer sur ce [lien](#).

Source :

- [Site Internet de l'UNESCO](#)

Prix Médias « Boundless / Sans frontières » : appel à candidatures - Date limite : 2007/06/29

Le site Internet de l'UNESCO nous apprend que les productions télévisuelles et multimédias centrées sur les reportages, les enquêtes et les documentaires sont invitées à participer au Prix Médias « Boundless / Sans frontières», qui met en valeur la diversité culturelle et le journalisme transfrontalier.

Le Prix Médias « Boundless / Sans frontières » vise à améliorer l'interaction professionnelle et les échanges d'expériences entre jeunes journalistes de différentes cultures de la région euro-méditerranéenne et de l'espace de l'Union Européenne de Radiotélévision (UER). Les gagnants du concours participeront à la Jeune Académie Euro-Méditerranéenne pour le Journalisme Interculturel qui commencera son programme international de formation, d'une durée de six semaines, en 2008. Lors des séminaires et des ateliers pratiques à Cologne, en Allemagne, les lauréats pourront rencontrer des experts des médias de différents pays et acquérir des compétences interculturelles et journalistiques de grande valeur. Des stages auprès d'organismes de radiodiffusion de la zone couverte par l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER) et par la Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen (COPEAM) permettront aux gagnants du concours d'enrichir leurs expériences professionnelles et personnelles.

Le Prix Médias « Sans frontières » et la Jeune Académie Euro-Méditerranéenne pour le Journalisme Interculturel représentent une initiative conjointe de Westdeutscher Rundfunk (WDR), France Télévisions, l'UER, la COPEAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et la Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures (FAL).

Les candidats doivent être de jeunes journalistes de télévision et/ou multimédia âgés entre 21 et 35 ans et appartenant à un pays du Partenariat Euro-Méditerranéen (PEM) et/ou de la région de l'UER et de la COPEAM.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 29 juin 2007.

Pour obtenir de plus amples informations, notamment sur la procédure et la liste des pays éligibles, nous vous invitons à consulter sur ce [document](#).

Source :

-

Politique de confidentialité - Réalisation du site



© Gouvernement du Québec, 2007